

# Chapitre 16

## Communications

### 16.1 Télécommunications

L'étendue, la topographie et le climat ont eu une influence prépondérante sur le développement des télécommunications au Canada. Des réseaux très vastes de téléphone, de télégraphe, de radio et de télévision sont nécessaires pour assurer aux Canadiens un service efficace de communications avec le reste du monde. Aujourd'hui, le Canada possède une structure qui est en quelque sorte unique en son genre et grâce à laquelle les administrations de téléphone et de télégraphe ainsi que le réseau national de satellite coopèrent étroitement pour acheminer les messages à travers le pays par micro-ondes, systèmes de diffusion troposphérique, satellite, lignes terrestres et hautes fréquences radioélectriques.

L'Association canadienne des sociétés exploitantes de télécommunications, fondée en février 1972, permet une collaboration au niveau de l'ensemble de l'industrie entre les principales compagnies d'exploitation de télécommunications du Canada. L'association est composée de 23 organismes d'exploitation de télécommunications dont chacun est représenté au conseil par un cadre supérieur. Elle réunit en une seule organisation le Réseau téléphonique transcanadien et ses huit membres, l'Association indépendante du téléphone du Canada, neuf autres compagnies de téléphone et les Télécommunications du CN-CP, la Société canadienne des télécommunications transmarines et Télésat Canada. L'association a son siège social à Ottawa.

L'importance vitale des télécommunications au Canada a été consacrée en 1969 par la création du ministère fédéral des Communications. Le nouveau ministère s'est consacré à un examen détaillé de tous les aspects du système d'information au Canada. Cette étude de la «Télécommission», terminée au printemps de 1971, a servi à établir des politiques et des programmes en matière de communications nationales. Par ailleurs, elle a été étayée par le rapport récemment terminé du groupe d'étude sur la téléinformatique au Canada, chargé de soumettre au gouvernement des recommandations en vue d'aider à l'établissement d'une législation concernant l'industrie de la téléinformatique. La combinaison de la technologie des ordinateurs et de la technologie des télécommunications a constitué la dernière étape en vue de la liaison de tous les ordinateurs du pays. Depuis lors, l'idée de partager entre plusieurs utilisateurs un organe central de traitement a été rapidement admise. Le ministère a aussi patronné des projets en vue de faciliter aux écoles secondaires et aux universités l'utilisation des systèmes de communications et de calcul les plus récents afin d'approfondir l'enseignement automatisé. Un de ces projets, CANUNET, consiste en une étude menée par les universités canadiennes pour voir s'il serait possible de créer un réseau de téléinformatique qui répondrait aux besoins collectifs de toutes les universités.

#### 16.1.1 Moyens de télécommunications

##### 16.1.1.1 Communications téléphoniques

**Service téléphonique.** Les Canadiens comptent parmi les adeptes les plus fervents du téléphone dans le monde. Près de 11 millions d'appareils sont installés, soit à peu près un appareil pour deux habitants; environ dix millions de ces appareils sont exploités par les huit compagnies membres du Réseau téléphonique transcanadien. Les membres de ce réseau sont: *Newfoundland Telephone Company Limited; Maritime Telegraph & Telephone Company Ltd.; New Brunswick Telephone Company Limited; Bell Canada; Manitoba Telephone System; Saskatchewan Telecommunications; Alberta Government Telephones; et British Columbia Telephone Company.*

En outre, 750.000 appareils appartiennent aux compagnies suivantes: *Edmonton Telephones, Island Telephone Co. Ltd., Northern Telephone Ltd., Okanagan Telephone Co., Ontario Northland Communications, Québec Téléphone, Télébec Ltée, Téléphone du Nord de Québec Inc., Thunder Bay Telephone Department,* et les Télécommunications du CN. Il y a également environ 1.200 autres compagnies de moindre importance.